

CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU DOUBS

Séance du 30 août 2021

DEBATS IN EXTENSO

SOMMAIRE

* * *

ALLOCUTION DE MME CHRISTINE BOUQUIN, PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	4
<i>N° 1 – Représentations du Conseil départemental au sein des commissions et organismes extérieurs.....</i>	<i>21</i>

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU DOUBS

Séance du 30 août 2021

Débats in extenso

La séance est ouverte à 10 h 00, sous la présidence de Mme Christine BOUQUIN, Présidente du Conseil départemental.

Etaient présents :

Ludovic FAGAUT, Florence ROGEBOZ, Philippe ALPY, Béatrix LOIZON, Denis LEROUX, Chantal GUYEN, Jean-Luc GUYON, Patricia LIME VIEILLE, Serge RUTKOWSKI, Jacqueline CUENOT-STALDER, Olivier BILLOT, Vice-présidents,

Frédéric BARBIER, Bruno BEAUDREY, Monique CHOUX, Priscilla BORGERHOFF, Marie-Paule BRAND, Damien CHARLET, Christine COREN-GASPERONI, Claude DALLAVALLE, Marie-Laure DALPHIN, Marie-Christine DURAI, Magali DUVERNOIS, Jeanne HENRY, Annick JACQUEMET, Raphaël KRUCIEN, Géraldine LEROY, Valérie MAILLARD, Thierry MAIRE DU POSET, Albert MATOCQ-GRABOT, Christian METHOT, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Georges UBBIALI, Thierry VERNIER, Michel VIENET, Romuald VIVOT, Martine VOIDEY, Aly YUGO, Conseillers départementaux.

Le quorum étant atteint, le Conseil départemental peut valablement délibérer.

*

* *

Allocution de Mme Christine BOUQUIN, Présidente du Conseil départemental

Mme la PRESIDENTE. – Bonjour à toutes et à tous. Je commence à vous voir les uns et les autres en visio. J'espère que vous avez passé un bel été. Nous nous retrouvons un peu de façon particulière aujourd'hui mais c'est ce que nous avons décidé tous ensemble donc les 38 Conseillers départementaux puisque nous avons à l'ordre du jour uniquement un rapport, celui qui entérinera la fin des désignations dans les différentes commissions et représentations, donc en accord avec les 3 groupes politiques, nous avons décidé d'être en visio aujourd'hui, ce qui nous permettait au plus grand nombre d'entre nous d'être présents à cette séance.

Avant toute chose, je vais faire l'appel parce que c'est un peu plus complexe que d'habitude pour être sûre que tout le monde est bien connecté et que vous entendez toutes et tous. Donc, je vérifie si nous avons bien le quorum en faisant l'appel.

Je vous demanderai d'allumer vos caméras, d'ôter vos micros quand vous ne prenez pas la parole et surtout je vous rappelle que nous sommes en direct mes chers collègues, c'est au cas où vous navigueriez un peu par rapport à la séance qui ne sera pas très longue.

(Mme la Présidente procède à l'appel des Conseillers départementaux par ordre alphabétique).

Le quorum est atteint, nous allons pouvoir commencer.

J'ai, à mes côtés, le Directeur général des services, les Directeurs généraux adjoints M. GENEVAUX, M. FLAVIGNY, Mme DELEVOYE, Directrice de Cabinet et Mme COSTILLE, Chef de Cabinet et quelques collaborateurs au niveau du service juridique.

Les différents partenaires donc Présidents de Chambre consulaire, Chambre d'agriculture, Chambre de métiers, CCIT, le Payeur départemental, le Contrôleur général - Directeur du SDIS et les Directeurs de la collectivité ont été invités à suivre notre session tout comme vous sur Internet.

Je vais désigner le secrétaire de séance, je vous propose Romuald VIVOT. Est-ce que vous n'y voyez pas d'objection ?

Est-ce que Romuald en est d'accord ?

M. VIVOT. – Oui, pas de problème.

Mme la PRESIDENTE. – Il est donc désigné secrétaire de séance.

Juste quelques mots puisque nous avons convenu que c'était une séance de désignations, mais au vu de l'actualité je m'autorise quelques mots et bien évidemment si les 2 groupes, les 2 représentants des groupes minoritaires souhaitent le faire, ils seront les bienvenus.

Séance un peu particulière qui va clore nos 2 séances du mois de juillet.

Les élections ont eu lieu au mois de juin. Nous sommes entrés dans la période estivale très rapidement, avec des congés pour les uns et les autres, que ce soit au niveau des membres de la collectivité, des collaborateurs et des élus et nous avons souhaité, puisque vous l'avez vu, le nombre de renouvellements est important dans cette Assemblée, que chacun puisse prendre le temps pour regarder l'ensemble des missions, des responsabilités qui étaient au sein de cette Assemblée et que chacune et chacun puissent prendre l'aval de ce qu'entraînait le fait de se mettre dans telle ou telle commission et dans telle et telle représentation, tout cela dans un esprit de partage entre nous et d'équilibre politique comme nous l'avons toujours fait au sein de cette Assemblée.

Aujourd'hui, nous aurons un seul rapport. Ce rapport est issu de nos différents échanges et concertations, chacun avec les implications nécessaires. Nous nous sommes vus plusieurs fois et nous avons souhaité ensemble nous réunir sous ce format-là.

Nous sommes aussi dans une situation encore un peu particulière avec la situation sanitaire. Au vu d'un seul rapport, nous avons souhaité pouvoir nous épargner d'abord des déplacements, je crois que c'était important, et aussi le fait de pouvoir se prémunir le maximum.

Ceci dit, j'espère que pour chacune et chacun d'entre nous, vous êtes désormais munis de ce fameux pass sanitaire dont nous avons tant besoin, qui nous permettra, je l'espère, très rapidement, de nous retrouver dans une autre configuration.

On a une bonne progression de la couverture vaccinale. Elle est rassurante, elle est de 73 % des plus de 12 ans. Pourquoi je parle des plus de 12 ans ? Ils vont bientôt rentrer au collège et c'est très important que nous puissions évoquer aussi la rentrée scolaire. Et puis, il y a maintenant l'adhésion de la très grande majorité de la population française. Mais il faut qu'on reste vigilant et responsable, vous l'avez compris.

Dans le Département du Doubs, c'est 100 % des contaminations qui sont dues au variant et on sait très bien que d'être vacciné ça va limiter le risque de mutation de ce virus.

On œuvre tous ensemble, l'ensemble des collectivités, pour pouvoir poursuivre les campagnes de vaccination de grande ampleur, bien évidemment encore dans les centres de vaccination qui sont répartis sur l'ensemble du territoire, et puis aussi au vaccinodrome à Micropolis puisque nous avons là un centre de grande dimension qui permet d'avoir beaucoup de vaccinations au quotidien.

Je m'y suis rendue plusieurs fois dans les centres de vaccination mais à Micropolis aussi, pour voir un peu comment ça se passait.

Vous l'avez peut-être vu dans la presse, il nous faudra poursuivre cette vaccination au-delà du mois de septembre qui était prévue à Micropolis pour donner toutes les chances et toutes les possibilités à l'ensemble de nos populations de se faire vacciner sur le territoire du Département du Doubs.

Je vous l'ai dit, nous sommes à la veille de la rentrée scolaire et je vous avoue que tout comme vous, nous sommes particulièrement soucieux de nos collégiens, des enseignants et des agents.

Malheureusement, cette rentrée s'inscrit à nouveau dans un contexte sanitaire en tension et nous avons un protocole strict avec un objectif bien précis : l'accueil en présentiel de tous les élèves et puis hybride le cas échéant.

Nous avons beaucoup travaillé avec les services de l'Education nationale, l'Agence régionale de santé qui a bien voulu associer le Département à cette réflexion pour amener les élèves dans des meilleures conditions et les emmener vers les centres de vaccination.

Tout comme moi, vous suivez tout ce qui nous concerne sur le territoire départemental mais aussi sur le territoire national, donc quelques précisions par rapport à cette vaccination, cela se fera par petit groupe. Ils seront accompagnés. Ils iront soit en bus, soit à pied, soit en transports en commun, avec l'appui de l'Agence régionale de santé et de la Préfecture.

Les établissements auront la charge de recenser via le logiciel Pronote le nombre d'élèves volontaires et de recueillir les autorisations parentales pour le 6 septembre.

Il y en a déjà bon nombre qui sont vaccinés mais il faut poursuivre.

On va aller vraiment vers la proximité puisqu'on a la chance d'avoir dans le département et je remercie encore l'ensemble des collectivités qui se sont engagées dans ces centres de vaccination, donc les élèves iront le plus près possible dans les modalités de déplacement que je vous ai indiquées.

La campagne de vaccination devrait, je mets toujours au conditionnel mais il ne devrait pas y avoir de souci, me semble-t-il, démarrer le 13 septembre, l'objectif étant d'assurer 75 % de couverture vaccinale complète d'ici les vacances de la Toussaint et 100 % fin 2021.

Voilà un peu les éléments que je souhaitais apporter.

Bien évidemment, les établissements trop éloignés des centres de vaccination seront couverts par des équipes mobiles. On veut vraiment tout mettre en place pour que ça se passe dans les meilleures conditions possibles.

On a parlé des élèves, je voudrais parler aussi de nos agents qui restent fortement mobilisés, ne serait-ce que pour appliquer les normes qui doivent être mises en vigueur. Je parle bien évidemment de l'aération des locaux de restauration, le renouvellement de l'air pour maintenir une bonne qualité, c'est ce qui est facilité par les systèmes performants installés lors des réhabilitations que nous avons menées.

Je rappelle aussi que nous continuerons d'apporter les renforts nécessaires en personnel sur les temps méridiens pour l'ensemble des établissements, pour que nous puissions appliquer vraiment scrupuleusement les règles sanitaires.

Vous l'avez compris, nous sommes prêts et nous serons évidemment prêts également pour accompagner la forte probabilité du développement de l'enseignement hybride puisque vous savez qu'un cas dans une classe amène le renvoi pour les élèves qui ne seront pas vaccinés.

Il y aura, j'ai envie de dire, pratiquement double mission pour les enseignants, mais je laisse le soin bien évidemment, vous l'aurez compris, à l'Education nationale de faire ce qu'il y a à faire puisque les décisions sont prises au niveau de l'Etat, mais nous, nous serons prêts avec les outils qui sont ici au Département. Bien évidemment, les services, l'ensemble des services, la Direction des usages du numérique et la Direction de l'éducation, du sport et de la culture sont d'ores et déjà mobilisés pour que vraiment nous puissions identifier les bonnes solutions qui permettront, pardonnez-moi cette expression, cette hybridation afin d'engager rapidement les moyens nécessaires pour l'ensemble des élèves.

On poursuivra dans ce sens-là les visioconférences avec M. le Recteur pour toujours être au fait, donc je remercie les élus et l'ensemble des services qui participent à tout cela et puis aussi les réunions et le travail que nous avons en collaboration avec M. le Préfet. Il est arrivé il y a très peu de temps vous le savez, mais nous avons déjà eu beaucoup de réunions.

J'en profite pour saluer aujourd'hui et souhaiter la bienvenue à Mme Laure TROTIN, qui est la nouvelle Directrice de Cabinet de M. le Préfet, qui prendra son poste aujourd'hui. M. RICHERT, le Directeur de Cabinet, est parti vers le Pas-de-Calais et lui prenait son poste aujourd'hui donc je n'ai pas eu encore l'occasion de la rencontrer, vous l'imaginez bien, mais ce sera chose faite dès cette semaine.

Voilà un peu pour la rentrée scolaire.

Je ne peux pas avant que nous ne passions à l'ordre du jour de ce rapport ne pas évoquer quelques sujets.

Nous avons eu une trêve estivale marquée par de nombreux événements. Certes, il y a eu des moments de repos, des moments un peu plus ludiques mais nous avons eu aussi beaucoup d'événements dramatiques. Permettez-moi, pour commencer mon propos, d'avoir une pensée pour notre collègue Maire de La Chenalotte, Brigitte LIGNEY, qui a disparu. Je sais que les collègues sur le canton de Morteau, je pense à Denis, à Jacqueline, mais l'ensemble des collègues, nous avons manifesté bien évidemment auprès de la famille et du conseil municipal toutes les attentions nécessaires.

Brigitte, pour l'instant, n'a pas été retrouvée donc nous pouvons peut-être un peu garder espoir puisque tout se poursuit. En tout cas, nous sommes sur une situation très complexe et je ne pouvais pas évoquer aujourd'hui cette disparition de notre collègue tellement engagée dans cette vie de la collectivité communale et intercommunale, et j'espère que nous aurons des nouvelles un peu plus précises même si le temps n'est pas favorable. J'ai vraiment une pensée émue pour l'ensemble de sa famille.

Et puis, bien évidemment, vous l'avez compris, je ne suis pas dans un ordre chronologique, mais j'évoque ce qui s'est passé cet été, nous sommes très inquiets avec l'ensemble de la communauté internationale de la prise de pouvoir des Talibans en Afghanistan. C'est vrai que ces images d'évacuation chaotique de Kaboul qui nous parviennent sont vraiment inquiétantes, nous bouleversent.

C'est un nouveau drame qui frappe les populations civiles et par extension, j'ai envie de vous dire, la progression de l'extrémisme, de l'obscurantisme fait une nouvelle fois peser une grave menace sur les droits de l'homme. Je n'irai pas plus loin aujourd'hui puisque nous avons convenu de ne pas entrer dans des discours plus politiques mais beaucoup d'inquiétudes, donc inquiétudes en Afghanistan.

Inquiétudes aussi dans les Antilles puisqu'un mois après l'assassinat du Président MOISE par des mercenaires, Haïti a été ravagé par un séisme de magnitude 7,2 qui faisait au moins 2 200 morts à la date du 14 août dernier. Je ne vous donne pas les derniers chiffres, donc là aussi un nombre d'habitants important sans-abri qui nous rappelle vraiment les images dramatiques et chaotiques de 2010.

Haïti, c'est un pays ami de la France et ils sont à nouveau soumis à l'insécurité, une situation politique confuse aussi et ils sollicitent l'aide internationale bien évidemment.

La France ne manque pas à l'appel par différents moyens. Vous savez que les pompiers professionnels ou volontaires avec l'association FIRE ont décollé le mercredi 25 août là aussi pour venir en aide à tout cela et puis nous, collectivité départementale, je souhaite que nous puissions faire une action comme nous l'avons fait lors du précédent séisme. Je vous proposerai donc un rapport lors de la prochaine Assemblée puisqu'elle est très proche, elle sera fin septembre, le 27 septembre, donc pour que nous puissions apporter une enveloppe de 10 000 €. On regardera bien évidemment vers quel organisme nous pourrions l'allouer mais je souhaiterais vraiment qu'on fasse au-delà de ce qui pourra se faire à tel ou tel endroit une opération au sein du Département par solidarité vis-à-vis d'Haïti.

On a parlé de l'Afghanistan, on a parlé d'Haïti, on peut parler aussi des inondations dramatiques que nous avons vues en Allemagne, les incendies incontrôlables en Algérie, en Grèce, au Canada, à Chypre et puis dans le sud de la France qui n'a pas été épargné. Je reviens sur le territoire national, parce que je voudrais mettre en avant les 2 groupes des 16 pompiers volontaires du SDIS 25, Service départemental d'incendie et de secours, qui sont partis avec le dispositif colonne feux de forêt, pour aller renforcer sur le feu notamment de Cogolin. C'est un feu énorme, un des plus gros feux depuis 2003.

Les hommes et les femmes sont rentrés et je voudrais vraiment saluer leur engagement. Ce sont, pour beaucoup, des bénévoles qui ont pris sur leurs congés, et des volontaires qui se sont rendus immédiatement disponibles pour se mobiliser dans le Var.

Voilà un peu l'actualité plutôt morose, j'ai envie de vous dire, qui nous amène aujourd'hui.

Mais nous avons eu aussi de beaux événements pendant cet été, alors je voudrais rebondir sur les événements un peu plus chaleureux notamment par rapport aux Jeux Olympiques à Tokyo, où nous avons les uns et les autres vibré par rapport à nos forces vives sportives nationales et internationales.

Je voudrais faire un petit clin d'œil particulier à Chloé VALENTINI, handballeuse du Haut-Doubs, qui était encore jusqu'à la fin de la saison à l'ESBF, qui rejoint d'autres cieux sur le territoire national, donc médaillée d'or avec l'équipe de France de handball et je pourrais bien évidemment évoquer l'ensemble des autres médailles que la France a bien voulu aller chercher avec beaucoup de persévérance.

A l'instant où je vous parle, nous sommes en pleins Jeux Paralympiques. Là aussi, je ne sais pas si vous avez suivi un peu mais on a beaucoup de sportifs qui brillent de belles performances, performances, détermination qui doivent, je vous le dis, être pour nous une sorte non seulement d'inspiration mais on doit poursuivre avec le Département et notre dispositif « Partageons nos sports » pour construire vraiment cette politique toujours plus inclusive qui nous anime.

Vous savez qu'avec cette politique « Partageons nos sports », nous avons déjà fait pas mal d'émules et je dois vous le dire puisqu'on a un référent français que nous connaissons bien, qui a travaillé à nos côtés, qui est à Tokyo, il me disait encore ce matin puisqu'on a un décalage horaire de 7 heures donc on peut se parler, combien le modèle et l'implication de notre politique « Partageons nos sports » est valorisée en ce moment au Japon et par rapport au comité paralympique. Donc nous pourrions poursuivre cette construction dans les mois et les années à venir. Je crois qu'on peut être fier de ce que nous sommes en train de faire.

J'ai été un peu trop longue, je vous prie de bien vouloir m'en excuser, mais je voulais relater quelques faits avant d'entrer dans l'unique rapport qui est le nôtre aujourd'hui. Mais bien évidemment si quelqu'un veut prendre la parole au niveau des autres groupes, je leur cède volontiers, sachant qu'on resterait dans le cadre que nous avons précisé entre nous si vous en êtes d'accord.

Je passe la parole à Raphaël KRUCIEN.

M. KRUCIEN. – Merci. Mme la Présidente, chers collègues, bonjour à tous.

Cette séance de rattrapage reprend les dossiers de juin qui n'avaient pas été finalisés, elle sera donc très brève, mon intervention également.

Il s'agit, aujourd'hui, de désigner les élus qui représenteront la collectivité au sein de multiples organismes où elle est engagée : établissements hospitaliers, établissements pour personnes âgées, Maison départementale des personnes handicapées, conseil d'administration de chaque collègue du Doubs, Syndicat pour le très haut débit, ou organismes gérant les parcs, réserves naturelles et espaces protégés ou commissions en lien avec les ressources humaines de la collectivité.

Les sollicitations sont nombreuses pour les élus départementaux. C'est un engagement important et c'est aussi la preuve de l'importance du Département dans la vie de tous les jours.

Suite à nos propositions, vous n'avez pas souhaité que nous puissions suivre les instances qui organisent le Festival international de musique de Besançon. Nous le regrettons et espérons que le Département saura, par ses représentants, faire entendre sa voix et trouver des synergies intéressantes avec la Saline d'Arc-et-Senans notamment, pour faire rayonner cet événement et notre patrimoine culturel au plus grand nombre, une culture pour tous.

Vous n'avez pas souhaité non plus, Mme la Présidente, que nous siégeons au sein de l'association Amorce, principal réseau de collectivités et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Espérons que votre mobilisation dans cette association permettra un partenariat nourri sur ce thème, sur lequel nous avons tant besoin d'avancer.

Grand Besançon Métropole et la Ville de Besançon ont approuvé cet été une convention avec Amorce pour la mise en œuvre d'une stratégie territoriale de résorption de la précarité énergétique. Nous pourrions nous inspirer du dynamisme de notre chef-lieu.

Enfin, si nous désignons ce jour les représentants du Département au sein de ces organismes, notons que le travail était finalisé de notre côté en juillet, mais peu importe, vous avez souhaité vous donner plus de temps afin que chacun mesure son engagement, dont acte.

Il est urgent désormais d'engager le travail, après un été qui n'aura pas été synonyme de détente pour tous. Nous souhaitons, à ce titre et en premier lieu, adresser une pensée à celles et ceux qui n'ont pas eu la chance de s'offrir quelques jours d'évasion, celles et ceux qui travaillent en extérieur et ont dû composer avec une météo détraquée, en particulier nos agricultrices et agriculteurs.

Pour Sébastien WINDSOR, Président des Chambres d'agriculture, l'agriculture française fait face à une crise climatique sans précédent. Si tous ces aléas sont connus bien sûr, ce qui est nouveau, c'est leur cumul et leur ampleur, et la météo exécrable de cette année pourrait impacter la suivante.

Pour lui, l'année a été épouvantable, marquée par le gel, la pluie et les incendies. Dans le Var, les incendies ont détruit 1 200 hectares de vignes, sans parler de l'ensemble des feux de forêt de tout le pourtour méditerranéen. Nous adressons une pensée à toutes celles et tous ceux qui n'ont pas ménagé leurs efforts cet été et saluons en particulier les pompiers du Doubs qui se sont mobilisés pour aider leurs collègues du Var à combattre les terribles incendies dans le massif des Maures. Un véritable désastre écologique de l'aveu du Caporal-Chef venu en renfort.

Comment faire face à ces épisodes climatiques extrêmes ? Comment nous préparer, réduire les risques, anticiper ? Ces questions, il est du devoir des collectivités de les poser et d'y apporter des réponses.

Il est du devoir du politique de penser le long terme et de proposer des solutions.

Trois années de sécheresse consécutives, un semestre de mousson cette année digne du climat indien, heureusement toutefois sans commune mesure avec les inondations meurtrières aux Etats-Unis. Cela doit collectivement nous interpeller.

Comment les activités humaines doivent-elles s'adapter pour être moins vulnérables et pour cesser de dérégler davantage encore le climat ? Car il ne fait plus aucun doute que ce sont les activités humaines qui sont à l'origine du réchauffement global de l'atmosphère, des océans et des terres.

Le rapport du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, le GIEC, publié ce mois-ci, en atteste et pose le doigt sur l'acidification des océans.

Le changement est sans précédent et plus rapide que ce qu'on pouvait craindre.

L'inaction augmente les risques jour après jour.

Des mesures structurantes sont nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Des phénomènes météorologiques extrêmes et inédits sont susceptibles de se produire plus fréquemment et plus intensément prévient l'organisme aulnaysien.

Chaque dixième de degré Celsius compte.

Nous nous rangeons à l'avis de l'association Greenpeace qui considère, à la lecture de ce nouveau rapport du GIEC, que toute inaction serait d'autant plus coupable. Nous avons tous les éléments scientifiques pour agir en connaissance de cause et plus aucune excuse.

Nous formulons le vœu d'une rentrée responsable afin que le Département du Doubs déploie une réelle politique de transition écologique à la hauteur des enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Par chance, notre météo n'a pas découragé les touristes venus nombreux se ressourcer dans le Doubs. Selon le palmarès d'Airbnb, le Doubs est en tête des recherches effectuées en juin, juillet pour une location les mois suivants et nous pouvons nous en réjouir.

Autre fait marquant de l'été qui a cette fois endeuillé notre territoire, et vous l'avez rappelé Mme la Présidente, c'est la disparition le 26 juillet dernier de la Maire de La Chenalotte, Brigitte LIGNEY, alors qu'elle était en randonnée à La Réunion.

Nous nous joignons aux habitants et aux élus de la commune pour témoigner notre soutien à la famille et aux proches, espérant que la clôture de l'enquête apportera des réponses.

A la soudaineté du drame, s'ajoutent de multiples inconnues, des questions et des doutes qui rendent plus dure encore la triste nouvelle.

Puissent nos pensées apporter à cette famille quelque peu de réconfort.

Nous formulons le vœu d'une rentrée solidaire pour toutes et tous et appelons à faire vivre en tout premier lieu les solidarités de proximité. De petites attentions changent parfois le quotidien, et afin de protéger nos proches comme nous-mêmes, nous invitons chacune et chacun à se faire vacciner.

Nous formulons le vœu que cette solidarité soit également portée par l'institution en particulier sur le champ de la politique enfance famille envers les jeunes migrants, peut-être en assurant notre part dans l'accueil d'urgence des personnes qui fuient aujourd'hui le régime des Talibans qui ont pris le pouvoir en Afghanistan et qui demandent asile.

Nous souhaitons, à ce titre, témoigner tout notre soutien au peuple afghan qui doit faire face au retour de la terreur, de l'obscurantisme, qu'il nous faut combattre ici aussi et ensemble et non par la peur et le rejet de l'autre.

Mettons, par exemple, sur le devant de la scène, et puisque c'est l'actualité, vous en avez parlé Mme la Présidente, les valeurs de l'olympisme. L'amitié, le respect, l'excellence constituent la base sur laquelle le mouvement olympique fonde ses activités. Voilà qui mérite d'être promu et doit nous inspirer. Pour le Comité international olympique qui, je cite, « a pour but de contribuer à bâtir un monde pacifique et meilleur, en éduquant la jeunesse par le moyen du sport pratiqué sans discrimination d'aucune sorte, et dans l'esprit olympique qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, la solidarité et le fair-play ».

Voilà qui, à notre sens, devrait être davantage partagé et médiatisé.

Ces athlètes ont tant à nous apprendre, leurs performances sont extraordinaires. Saluons, par exemple, le record du monde du jeune cycliste Alexandre LEAUTE, qui a apporté jeudi la première médaille d'or française aux Jeux Paralympiques de Tokyo.

Si le Département du Doubs souhaite participer à la préparation des JO 2024, il peut d'ores et déjà promouvoir ceux de 2021.

Nous faisons donc le vœu d'une rentrée responsable, d'une rentrée solidaire.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Mme la PRESIDENTE. – Merci Raphaël.

Y a-t-il d'autres prises de parole ? Peut-être Martine ?

Mme VOIDEY. – Merci Présidente.

Mme la Présidente, mes chers collègues, bien évidemment la situation en Afghanistan nous préoccupe comme elle doit préoccuper tous les citoyens attachés aux valeurs fondamentales de notre République. La liberté est bafouée, l'égalité et la fraternité sont mises à mal et la laïcité, cette quatrième valeur qui nous est chère, semble décidément ne plus avoir droit de cité.

Nous souhaiterions que ces valeurs, tout droit issues de la déclaration universelle des droits de l'homme, s'imposent et triomphent partout. C'est pourquoi les événements récents suscitent en nous la plus grande inquiétude et comment ne pas craindre le pire en particulier pour les femmes afghanes.

Beaucoup là-bas craignent pour leur vie et ont fui ou cherchent à fuir un pays qui est pourtant le leur. C'est là qu'ils souhaitaient probablement continuer à vivre, là qu'ils devraient pouvoir rester en sécurité.

Mais cette actualité brûlante ne doit pas nous faire oublier que l'Afghanistan n'est pas le seul pays au monde où un régime politique ou religieux prive les habitants de leurs droits les plus élémentaires.

Le Doubs, à qui l'Unicef a attribué le titre de Département ami des enfants, doit se souvenir que tous dans le monde n'ont pas accès à l'éducation, que la malnutrition et les maladies font encore des ravages, les guerres des victimes et des orphelins.

Si la situation vient de se dégrader significativement en Afghanistan, elle est dramatique en de multiples endroits sur notre planète, notamment, vous l'avez rappelé, Haïti, suite au séisme qui a secoué le pays.

Si nous n'avons pas compétence dans notre Assemblée pour décider d'action géopolitique de nature à résoudre ces drames et limiter le nombre de personnes obligées de quitter leur terre, nous avons compétence pour, à notre échelle, contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et éviter d'autres déplacements de population que celui-ci imposerait.

Outre ces déplacements de population éventuels, nous avons constaté cet été des inondations dans les pays voisins, des incendies de forêt notamment dans le Var et nous remercions ici l'engagement de nos pompiers du SDIS 25.

Nous espérons un renforcement des politiques départementales en termes de développement durable, avec des actions concrètes lors de cette mandature qui débute, ceci à travers les politiques publiques que nous conduirons mais aussi en pesant dans nombre des différentes instances au sein desquelles nous allons ce matin désigner nos représentants.

Pour rester dans le champ de nos compétences, nous tenons à féliciter chaleureusement nos athlètes pour les 33 médailles remportées aux Jeux Olympiques de Tokyo et nos athlètes paralympiques qui, au dernier pointage, totalisent déjà 27 médailles.

Les collectivités départementales jouent un rôle important qui contribue à permettre le bon classement de la France. En effet, le Département contribue au développement des équipements et infrastructures destinés à la pratique sportive et ici nous sommes très heureux et très fiers du Doubs Pass-Sports qui favorise l'accès aux jeunes des familles les plus modestes.

Les collèges avec leurs gymnases et équipements sportifs offrent de bonnes conditions à nos jeunes pour ces pratiques inscrites dans les programmes scolaires. Malheureusement, l'équité n'est pas la règle sur le territoire départemental, nous le regrettons et vous demandons, Mme la Présidente, d'ouvrir ce dossier pour aboutir progressivement à une uniformisation des situations.

Nous avons récemment voté une enveloppe pour la construction d'un gymnase dans votre canton, plus précisément au collège de Blamont. Ce gymnase sera donc propriété du Département qui en assumera les charges. C'est très bien ainsi. En d'autres endroits, c'est l'intercommunalité qui est propriétaire. Il suscite même encore des syndicats intercommunaux en parallèle pour la gestion.

Nous n'ignorons pas que c'est le fruit de l'histoire. Cependant, il nous semblerait normal et logique de gommer petit à petit ces anomalies afin que collégiens et collectivités soient traités sur un pied d'égalité en tout point de notre département.

Par ailleurs, dès l'annonce de l'attribution des Jeux Olympiques à la ville de Paris en 2024, le Doubs s'est fortement positionné sur le champ du sport pour tous avec « Partageons nos sports » et nous ne pouvons que saluer cette initiative.

Mais la question de la pratique sportive n'est pas la seule problématique lorsqu'on est porteur d'un handicap, et ceci nous ramène précisément à une autre compétence de notre collectivité : la prise en charge du handicap et, au-delà, de la dépendance.

Ceci requiert 2 aspects : la prévention d'abord, la remédiation ensuite, lorsque le handicap est avéré.

En termes de prévention car les origines du handicap sont diverses, nous évoquerons quelques pistes de réflexion qui pourraient être conduites auprès de différents publics.

Tout ce qui concerne l'accompagnement de la parentalité en relation avec la santé de l'enfant à naître ou du jeune enfant pourrait faire l'objet d'actions renforcées portées par notre service de protection maternelle et infantile.

L'éducation à la santé de nos collégiens doit être une de nos préoccupations importantes et ceci passe par la qualité des repas servis à la restauration scolaire, par la prévention du surpoids de nos adolescents, par la lutte contre les addictions. Nous savons, en effet, que ce sont autant de facteurs de risques qui pourront créer des problématiques invalidantes de demain.

Et l'implication forte pour la sécurité routière, à travers la qualité de notre réseau routier départemental mais aussi par le développement d'actions éducatives de nature à contribuer à un comportement responsable des usagers et limiter les accidents invalidants. Ceci, pour ne citer que quelques exemples, mais il y aurait bien d'autres chantiers à initier en termes de prévention.

En termes de remédiation cette fois, car le traitement des dossiers est long et il n'est pas toujours satisfaisant, notre presse régionale relatait ces jours derniers qu'un jeune homme tétraplégique suite à un accident était contraint de recourir à un soutien associatif pour être doté du fauteuil adapté à sa situation. Indépendamment des délais, cet exemple nous amène à nous interroger sur la prise en charge des situations, sur l'idée que nous nous faisons de la dignité des personnes.

Sans remettre en cause nos agents dont nous ne doutons pas qu'ils s'acquittent de leurs missions en fonction des moyens dont ils disposent et des dispositions que nous-mêmes leur indiquons, nous devons réfléchir en vue de l'amélioration des réponses à apporter à celles et ceux qui ne sont pas ou plus en possession de toute leur faculté. Il ne doit pas y avoir des mois de délai administratif lorsqu'il est nécessaire d'adapter un logement, certaines séquelles telles celles de la maladie de Lyme doivent être prises en compte à la juste proportion des souffrances qu'elle génère.

Le Département avec le Service départemental d'incendie et de secours ont su s'impliquer dans une forte campagne de prévention. Je veux ici parler de la vaccination en masse pour juguler la pandémie de Covid. En lien avec l'ARS, vous l'avez rappelé, les centres de vaccination accueilleront les élèves ou se déplaceront très prochainement dans les collèges pour faciliter l'accès au pass sanitaire. Ce sera, par exemple, le cas du centre de Voujeaucourt qui se rendra dans les collèges de Bart et de Mandeuve.

Il serait présomptueux d'avancer un chiffre pour évaluer les hospitalisations en réanimation que cela a permis d'éviter avec le cortège de séquelles et handicaps hélas souvent consécutifs. Mais nous avons fait un pas important.

Il faut cette détermination dans un champ plus large, nous l'appelons de nos vœux, et soutiendrons toujours les propositions que vous pourrez nous faire au service de celles et ceux de nos concitoyens qui ont besoin de la solidarité départementale.

Je terminerai mon propos en souhaitant une bonne rentrée à toutes et tous, et une excellente année scolaire à l'ensemble de nos collégiens, aux équipes éducatives et aux personnels TOS de la collectivité si précieux au bon fonctionnement de nos établissements.

Je vous remercie.

Mme la PRESIDENTE. – Merci Martine. Vous l'aurez compris, je ne vais pas rentrer dans le débat aujourd'hui puisque nous avons un seul rapport qui nous anime et c'était convenu comme cela, mais j'entends que chacune et chacun ici puissent faire des propositions, s'exprimer et s'inquiéter par rapport à différents paramètres.

J'aurai quand même une réponse à apporter à Raphaël KRUCIEN puisque là il s'agit du rapport qui va être soumis à l'Assemblée ce matin, sur la représentation à Amorce, pour que tout le monde soit bien au courant de tout parce que lancer que nous avons refusé une délégation, je rappelle qu'il y a un seul siège et que ce siège, au vu de l'importance d'Amorce, revient à la majorité départementale. Je vous ai d'ailleurs fait des propositions, me semble-t-il, quand vous étiez dans mon bureau, M. KRUCIEN et M. DALLAVALLE. Donc voilà, pas d'ambiguïté, un seul poste, un seul poste au vu, et vous l'avez rappelé les uns et les autres, je ne me suis pas étendue au-delà sur la problématique climatique et sur les sujets que nous allons aborder sans tarder puisque vous avez bien compris que la collectivité ne s'est absolument pas arrêtée, ce sujet sera abordé et il me semble indispensable que ce soit la majorité, au vu de sa politique et de la politique que nous mènerons ensemble, qui garde ce siège.

La deuxième interrogation, je vous rappelle qu'il y a quand même plus de 300 nominations dans les différentes commissions, représentations, vous en avez évoqué quelques-unes, donc 2 seulement mises en avant par la minorité départementale, donc vous voyez qu'il y a eu beaucoup de consensus, beaucoup de travail qui a été fait, la deuxième concerne le Festival de musique de Besançon. Le Vice-président à la culture, sport, jeunesse n'étant plus sur le territoire de Grand Besançon Métropole donc il y siège avec sa délégation et nous avons souhaité mettre quelqu'un de la majorité à ses côtés.

Ce sont les quelques explications que je voulais vous donner.

Pour le reste, je n'irai pas dans le détail et je ne répondrai pas puisque ce n'est pas l'objet de notre réunion aujourd'hui. Je reste sur le champ que nous avons évoqué tous ensemble avant ces prises de parole.

Je vais redonner la parole à Raphaël KRUCIEN ainsi que, ensuite, à Florence ROGEBOSZ pour apporter peut-être quelques éléments complémentaires.

M. KRUCIEN, vous avez la parole.

M. KRUCIEN. – Merci. Pour compléter les précisions sur le sujet d'Amorce, je voudrais dire simplement qu'on souhaitait quand même obtenir la suppléance à ce siège et cela n'a pas été possible. Vous dire aussi que quand je m'exprime sur ce début d'Assemblée, je m'exprime au nom des 12 donc ce n'est pas une réponse personnelle que vous pouvez faire à Raphaël KRUCIEN mais bien une réponse au groupe des 12 élus que nous formons. Merci.

Mme la PRESIDENTE. – M. KRUCIEN, je m'adresse au représentant d'un des groupes de la minorité et je vous cite, bien évidemment. Je pourrais citer aussi M. DALLAVALLE, puisque vous avez une coprésidence sur ce groupe minoritaire.

Je vous rappelle simplement que vous aviez évoqué vous-même que quand il n'y avait qu'un poste, il n'y avait aucun intérêt pour la minorité d'être en suppléance. Donc, je reste sur la cohérence que vous avez abordée. De toute façon, il y a un poste, il sera tenu par la majorité départementale et n'ayez aucune crainte, nous serons bien présents et ce sont des sujets que nous évoquerons.

Quant au travail qui pourrait être fait avec d'autres collectivités, j'en appelle de mes vœux depuis des mois, donc ça ne pose aucun souci pour le Conseil départemental, bien au contraire, de travailler avec d'autres collectivités sur des sujets aussi prenants du changement climatique et de ce que nous pouvons construire ensemble sur l'ensemble du territoire du Doubs.

Florence ROGEBOSZ.

Mme ROGEBOSZ. – Merci Mme la Présidente. Chers collègues, je ne serai pas très longue puisque je ne veux pas être redondante ni avec les propos liminaires ni avec les compléments, les réponses apportées par Mme la Présidente, simplement préciser que nous nous associons en tant que groupe majoritaire à tous les messages de soutien qui ont pu être énoncés précédemment.

Je rappelle aussi, et Mme la Présidente vous venez de le faire, que nous travaillons en étroite collaboration avec l'ensemble des collectivités toujours dans un souci également d'équité pour répondre au mieux aux besoins des différents territoires, tout en respectant, en tenant compte en tout cas des particularités de chacun.

Je ne voulais pas être plus longue sur les différents sujets puisque l'objet de cette Assemblée avait pour objet un seul et unique rapport.

Bien évidemment, nous travaillerons sur les différentes politiques en prenant le temps nécessaire d'aborder chaque sujet.

Nous nous associons aux messages de remerciements en tout cas, et nous saluons l'intervention des différents membres du Département qui sont partis en renfort que ce soit pour répondre à des besoins sanitaires ou également des besoins d'intervention sur des événements avec des conséquences importantes comme les départs de renfort des sapeurs-pompiers du SDIS.

Bien évidemment, je souhaite une très bonne rentrée à tous, avec le maximum de sérénité et surtout en utilisant tous les moyens qui sont à notre disposition pour pouvoir être dans les meilleures conditions pour être dans cet esprit de sérénité et de reprise, reprise que nous espérons également pour tous dans les meilleures conditions en ce qui concerne le milieu associatif.

Je ne serai pas plus longue, pour respecter le cadre de cette Assemblée particulière pour cette rentrée.

Merci.

Mme la PRESIDENTE. – Merci Mme la Présidente de groupe, chère Florence.

S'il n'y a plus de prise de parole, je ne crois pas, je vous propose qu'on revienne au rapport inscrit à l'ordre du jour aujourd'hui, nous l'avons dit, rapport où il y a eu une large concertation en amont entre les groupes et l'ensemble du dossier a été transmis lors de l'envoi réglementaire.

**N° 1 – Représentations du Conseil départemental au sein des commissions
et organismes extérieurs**

Mme BOUQUIN, Rapporteur

Mme la PRESIDENTE. – Il y a l'ensemble des élus qui sont cités, proposés à siéger au sein de ces instances. Sauf à ce qu'il y ait changement, on pourrait rester sur ce qui avait été validé avec les 2 groupes minoritaires et le groupe majoritaire.

Toutefois, je voudrais vous informer de modifications sur la première commission, une première modification que je souhaite vous présenter concernant la Conférence des financeurs de l'habitat inclusif, donc c'est notre collègue, Vice-président, Denis LEROUX, qui en qualité de représentant de Mme la Présidente, et Jacqueline CUENOT-STALDER, en qualité de membre titulaire, et non l'inverse comme indiqué dans le tableau correspondant. C'est une modification qu'il nous faudrait faire concernant la première commission.

Nous avons eu un contact avec la minorité ce week-end concernant le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes âgées, le titulaire représentant de la minorité serait M. DALLAVALLE en lieu et place de Mme CHOUX, et suppléante représentante de la minorité, Mme LEROY en lieu et place de Mme HENRY. C'est la première demande qui a été faite, je crois que c'est samedi, donc de la réactivité dans la collectivité, comme quoi nous avons bien fait d'attendre cette séance-là pour valider l'ensemble des commissions.

Et puis, pour la formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes handicapées, titulaire représentante de la minorité, c'est Mme CHOUX en lieu et place de M. DALLAVALLE qui est identifiée ; en suppléante représentante de la minorité, Mme HENRY en lieu et place de Mme LEROY.

Voilà les 2 modifications que j'ai reçues à l'heure où je vous parle.

Y a-t-il d'éventuelles modifications par rapport au document que vous avez reçu sur l'ensemble des représentations ?

M. LEROUX. – Présidente, je ne sais pas si vous m'entendez, j'ai des coupures intempestives de mon portable.

Mme la PRESIDENTE. – Je vous entends, M. le Vice-président.

M. LEROUX. – Je ne sais pas si vous avez eu le temps d'évoquer, il y a une petite permutation sur la Conférence des financeurs de l'habitat inclusif.

Mme la PRESIDENTE. – Oui, c'est ce que j'ai évoqué M. le Vice-président.

M. LEROUX. – D'accord, j'ai été coupé à ce moment-là.

Mme la PRESIDENTE. – En stipulant que, en qualité de représentant de la Présidente, c'est vous qui étiez... on avait permuté avec Jacqueline en qualité de membre titulaire, et non l'inverse comme c'était stipulé dans le tableau.

M. LEROUX. – Parfait. Merci.

Mme la PRESIDENTE. – On l'a bien noté. Il y avait une petite inversion et donc j'ai stipulé ce qui avait été demandé par un des groupes minoritaires.

Pour le groupe minoritaire, M. KRUCIEN et M. DALLAVALLE, sommes-nous bons comme ceci ou y a-t-il d'autres modifications à faire ?

M. KRUCIEN. – Oui, c'est ça, il s'agissait d'une coquille dans un des envois, tout simplement.

Mme la PRESIDENTE. – Parfait.

Je poursuis. Comme nous avons évoqué les éventuelles modifications, nous l'avions évoqué ensemble pour éviter l'énumération de l'ensemble des noms sur l'ensemble des structures, puisque chacune et chacun avez le tableau détaillé, amendé par ces 2 modifications que je viens de mentionner, donc je vous réitère la demande mais je crois qu'il y avait un accord par rapport à cela, si nous pouvons faire un vote global sur ce rapport ou si vous souhaitez que j'énumère commission par commission et délégation par délégation l'ensemble du rapport qui vous a été envoyé dans le cadre réglementaire et que nous avons plusieurs fois appréhendé.

Je m'adresse aux 2 groupes minoritaires.

Mme VOIDEY. – C'est bon pour nous.

M. KRUCIEN. – C'est bon pour nous également.

Mme la PRESIDENTE. – Merci beaucoup.

Il faut que je sollicite votre accord pour procéder au vote à main levée pour que nous puissions mettre ce rapport dans sa globalité à main levée. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? A l'unanimité, nous pouvons mettre le rapport au vote à main levée.

Donc je soumetts le rapport cette fois-ci à l'Assemblée départementale. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents, je vous en remercie.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Charge à chacune et chacun d'entre nous cette fois-ci d'être présents par rapport aux désignations, aux commissions et nous poursuivons le travail engagé avec les perspectives de la nouvelle mandature, donc je vous en remercie.

Juste un petit mot d'information avant de clore tout cela, je vous rappelle la formation des Conseillers départementaux, il y aura une première formation les 2 et 21 septembre concernant rôle et responsabilités des élus.

Vous êtes un certain nombre à vous y être engagés et inscrits. Je vous rappelle que c'est une formation importante, et je souhaite que vous puissiez prendre l'engagement d'y assister puisque vous vous êtes inscrits.

C'est très désagréable au dernier moment que nous nous retrouvions en très petit comité par rapport à des formations d'abord qui sont nécessaires mais qui coûtent aussi à la collectivité donc je vous fais confiance pour être présents.

La deuxième formation concernant le logiciel Oxyactes aura lieu les 6 et 7 septembre. Dont acte. Vous êtes nombreux aussi à vous être inscrits.

Je vous informe que la prochaine Assemblée du Conseil départemental se tiendra le 27 septembre à partir de 9 h 00, là de gros dossiers, j'ai envie de vous dire la vraie rentrée politique avec les sujets que nous allons aborder, puis nous aurons une Commission permanente l'après-midi.

A mon tour de souhaiter une excellente rentrée bien évidemment à l'ensemble de nos collégiens puisque nous sommes en responsabilité des collèves, mais j'irai au-delà de nos collégiens et je m'adresserai à l'ensemble des enfants et des jeunes qui vont reprendre le chemin de l'école maternelle, primaire, des collèves, des lycées, de l'université et des différentes structures présentes sur le territoire.

Je me rendrai, je vous le dis pour information, avec la Vice-présidente en charge notamment des collèves et les Conseillers départementaux de ce canton, donc du canton d'Ornans, jeudi matin, pour une rentrée scolaire, comme je le fais habituellement.

Vous savez que je tourne sur l'ensemble du territoire, donc nous aborderons bien évidemment la politique des collèves, ce qui a été fait, en prémices du rapport que nous vous proposerons mais qui sera étayé, je le pense, amendé par des propositions au mois d'octobre puisque nous aurons un rapport spécifique sur les collèves.

Bien évidemment, un mot particulier aussi pour l'ensemble des personnels de l'Education nationale et pour nos propres agents qui n'ont pas ménagé la tâche pendant ces vacances puisque, je ne sais plus lequel d'entre vous l'a mentionné, tout le monde n'a pas été en vacances pendant cette période scolaire puisque nous nous devons de faire ce qu'il y a à faire.

Et puis, de façon un peu plus ludique, je souhaite en votre nom à toutes et à tous un joyeux anniversaire à 2 de nos collègues : il s'agit de Géraldine et de Frédéric. Donc une très belle journée à toutes et à tous, et je vous donne rendez-vous jeudi pour ceux qui m'accompagneront, et pour les autres en commissions et dans les différentes manifestations que nous aurons dans le cadre de cette nouvelle mandature.

Prise de parole ?

Je vous laisse la parole, Mme COREN-GASPERONI.

Mme COREN-GASPERONI. – Merci. Je voulais simplement demander ce qui empêchait qu'on puisse faire les formations depuis, par exemple, la Maison du Département à Montbéliard, pour ceux qui habitent un peu loin ? Est-ce que c'est vraiment impossible ? Quitte à ce qu'il y ait quelqu'un du service Informatique du Département qui vienne à nos côtés, qu'on fasse non pas ça chacun chez soi mais de façon rassemblée, en tout cas pour nous sur le Pays de Montbéliard, à la Maison du Département par exemple ? Y a-t-il vraiment une impossibilité ?

Mme la PRESIDENTE. – Vous posez une question en séance qui n'a absolument pas été évoquée, donc je suis un peu en difficulté pour vous répondre parce que ce sont quand même des questions matérielles qui peuvent se poser en amont d'une séance plénière me semble-t-il.

On va regarder ce qu'il est possible de faire.

Vous savez que j'ai pour habitude d'être le plus souple possible pour que chacune et chacun puissent prendre part soit aux formations, soit aux commissions, soit à nos Assemblées, donc je me tournerai vers l'administration et vous aurez rapidement une réponse. Je ne peux pas vous l'apporter en séance, la question n'a pas été posée, donc il faut que je regarde, sachant que pour la première, il s'agit du 2 septembre donc il est grand temps de réagir et d'interroger par rapport à ce sujet.

Mme COREN-GASPERONI. – Je n'attendais pas une réponse immédiate.

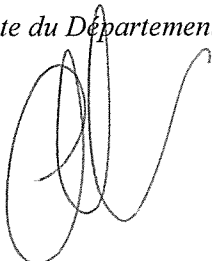
Mme la PRESIDENTE. – Je regarde, mais si vous pouviez, mes chez collègues, poser ces questions en amont, que nous puissions apporter des solutions largement pour que vous puissiez et pour aussi que les collaborateurs du Département puissent s'organiser parce que vous avez compris, il y a la rentrée scolaire qui va bien évidemment engager beaucoup de nos collaborateurs, il y a la formation aussi donc il va falloir... Je regarde et je vous apporte très rapidement une réponse.

Mme COREN-GASPERONI. – Merci.

Mme la PRESIDENTE. – Y a-t-il d'autres prises de parole ? Je n'en vois pas, donc cette fois-ci je clos notre séance et je vous donne rendez-vous à très bientôt. Merci à toutes et à tous.

- La séance est levée à 11 h 05 -

La Présidente du Département,



Christine BOUQUIN

Le Secrétaire de séance,



Romuald VIVOT